

Bulletin d'information

N°06 - Décembre 2014



A la une

Les Programmes d'Action Foncière sont signés !

A l'issue de l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2014, une séance protocolaire s'est tenue au cours de laquelle chacun des Présidents des 10 structures intercommunales du Pays Basque a présenté les spécificités de son territoire avant de procéder à la signature du premier Programme d'Action Foncière liant son EPCI à l'EPFL.

La mise en œuvre du nouveau PPI (2014-2018) a en effet été l'occasion d'adapter les interventions de l'EPFL aux différents contextes caractérisant le Pays basque. Ainsi le recensement des besoins effectué entre 2012 et 2013 auprès des 158 communes du territoire a abouti à l'élaboration d'un Programme d'Action Foncière avec chacun des 10 EPCI. Ces Programmes d'Action Foncière sont des conventions d'objectifs qui organisent les modes relationnels avec les collectivités locales, qui précisent les secteurs à enjeux de maîtrise publique ainsi que les différents niveaux de mobilisation de l'EPFL (*négociation active, veille foncière dynamique, veille foncière d'opportunité*).

Références opérationnelles obligatoires pour les 5 prochaines années, ces Programmes d'Action Foncière demeurent évolutifs afin de permettre aux élus locaux d'anticiper en permanence les mutations auxquelles ils sont confrontés en réajustant en tant que de besoin leurs objectifs fonciers. Afin d'optimiser l'efficacité de ces Programmes, l'EPFL Pays Basque devra animer en permanence le territoire en accompagnant l'ensemble des communes dans leurs réflexions et en les aidant à mettre en œuvre les stratégies foncières les plus à même de préserver durablement leurs intérêts.

L'échelle intercommunale qui a été retenue pour l'élaboration et le conventionnement des 10 Programmes d'Action Foncière devrait favoriser le débat collectif et permettre de passer du stade des pratiques foncières individuelles à celui des politiques foncières territoriales.

Loin d'être un aboutissement en soi, la signature des 10 Programmes d'Action Foncière marque donc le démarrage d'une nouvelle étape dans la vie de l'EPFL Pays Basque en inscrivant ses interventions dans une véritable démarche partenariale avec les collectivités locales.

AG de l'EPFL PB - 26 Septembre 2014



Anticipons...

Préparons aujourd'hui le Pays Basque de demain

Edito

Une année bien remplie

Ca y est, nous avons signé les 10 Programmes d'Action Foncière à l'issue de deux années de travail prospectif effectué au plus près du territoire. Cela marque le lancement d'une nouvelle dynamique d'interventions foncières au service de nos collectivités. Vos demandes ne se sont d'ailleurs pas faites attendre, déjà de nombreux dossiers dont on peut noter la pertinence et l'intérêt nous ont été proposés. Cette nouvelle organisation qui semblait complexe et pouvait en effrayer certains, s'avère être le gage d'une amélioration de nos actions. En cette fin d'année 2014, et au regard des restrictions budgétaires annoncées, nous nous devons d'être efficaces et attentifs aux besoins de nos membres. A ce sujet, la baisse des frais de portage, l'allongement des durées de portage proposées, ainsi que la non refacturation des frais de gestion sont des éléments qui vont dans le sens d'une meilleure maîtrise des dépenses publiques.

A ce propos, l'Assemblée Générale de l'Association des EPFL qui s'est déroulée en Haute-Savoie à Annecy a été l'occasion de confronter nos modalités de fonctionnement avec les pratiques des autres EPFL. Il apparaît que si nos usages sont proches, nos modalités de fonctionnement diffèrent et notre organisation opérationnelle semble avoir séduit.

L'année à venir s'annonce donc riche en activités et débats au sein de nos instances.

Avant cela, je voudrais, au nom de toute notre équipe, vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, à vous ainsi qu'à tous vos proches.

Très bonne lecture à tous.

Roland HIRIGOYEN

Maire de Mouguerre

Président de la
CC Nive Adour,

Président de l'EPFL
Pays Basque





Alain FRANCK
Directeur de
l'Agence d'Urbanisme
Atlantique et
Pyrénées

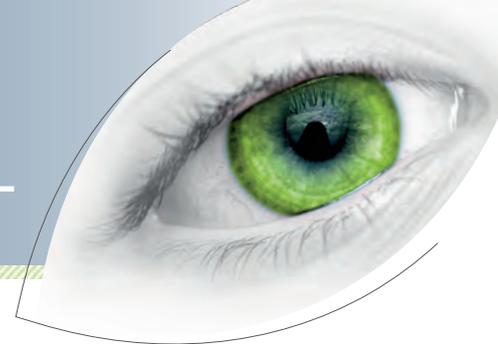
L'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées est un outil d'ingénierie publique d'aide à la décision auprès des collectivités locales, sur les questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Elle aborde de plus en plus la thématique foncière dans les missions qui lui sont confiées par ses partenaires, et notamment par le biais de ses outils d'observation. L'AUDAP a notamment acquis ces dernières années, une compétence spécifique sur le traitement de la base Demande de Valeur Foncière (DVF) qui devient la base de référence concernant

les prix du foncier et de l'immobilier. Cette base issue des services fiscaux et de la conservation des hypothèques est une ressource dont l'exploitation demande une expertise importante dont peu de structures se sont dotées jusqu'à maintenant. L'AUDAP traite également la thématique foncière à travers la question agricole. Elle a été sollicitée pour apporter son expertise pour l'élaboration d'un diagnostic agricole sur le Pays Basque.

Le partenariat qui s'ébauche avec l'EPFL Pays Basque permettra une mise en synergie de l'ingénierie publique sur la question foncière. Les compétences des deux structures sont complémentaires. L'AUDAP doit apporter à l'EPFL son expertise sur les prix des marchés, leur formation et leur nature. De son côté l'EPFL va faire bénéficier l'AUDAP d'une connaissance en amont des projets à l'œuvre dans les territoires et ainsi permettre la mise en place d'indicateurs avancés de marché. La question de la mise en complémentarité des compétences que ce soit en matière de systèmes d'information géographique, mais aussi de structuration de stratégies foncières en lien avec l'élaboration des documents de planification locaux sont également des pistes de travail pour l'avenir.

Alain FRANCK

Directeur de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées.



Suite au départ de Marianne PACHOUD, les réflexions sur le foncier agricole engagées par le partenariat EPFL Pays Basque / SAFER Aquitaine Atlantique continuent.

Chargée de travailler depuis 18 mois à la définition des complémentarités entre la SAFER Aquitaine-Atlantique et l'EPFL Pays Basque, dans le cadre d'un CDD cofinancé par les deux structures, Marianne PACHOUD a souhaité rejoindre sa région d'origine à l'issue de son contrat en Octobre 2014.

Le travail effectué auprès des différents EPCI du Pays Basque a permis de sensibiliser les élus locaux sur l'importance des politiques publiques de régulation de la question foncière agricole. Le travail entrepris, prometteur, sera prolongé dans le cadre d'une nouvelle organisation en cours de définition.

L'Assemblée Générale de l'Association des EPFL s'est tenue les 8 & 9 Octobre 2014 à Annecy.

Comme chaque semestre, l'association des EPFL s'est réunie pour son Assemblée Générale. Début Octobre, c'est la Haute-Savoie qui accueillait cette manifestation. Particularité cette année, Annecy fut également le lieu d'accueil des 2èmes rencontres des personnels des EPFL auxquelles s'est également ajoutée la cérémonie des 10 ans de l'EPFL de Haute-Savoie.

Grace à une organisation sans faille et de grande qualité, l'ensemble de ces travaux s'est déroulé dans une ambiance conviviale et efficace. De nombreux sujets d'actualité furent abordés et débattus, permettant à chacun de se situer par rapport à ses confrères. Ce fut également l'occasion de renouveler le Conseil d'Administration de l'Association qui réaffirma sa confiance à Mr Joseph TYRODE (EPFL du Doubs) en tant que Président et à Mr Philippe VANSTEENKISTE (EPFL de Haute-Savoie) en tant que Secrétaire Général. De bons moments qui furent appréciés de tous, pour cela encore merci à toute l'équipe de l'EPFL de Haute-Savoie.

Agenda

12 décembre - AG et CA de l'EPFL Pays Basque

23 janvier - Bureau de l'EPFL Pays Basque

06 février - Conseil d'Administration de l'EPFL Pays Basque

13 mars - Bureau de l'EPFL

27 mars - Conseil d'Administration de l'EPFL Pays Basque



10 ans de l'EPFL 74 - 9 Octobre 2014

Téléchargement & Abonnement
>> www.epfl-pb.fr

2 allée des Platanes - BP 50511 - 64105 BAYONNE Cedex
05.59.01.63.60 - contact@epfl-pb.fr